



Centre de référence en agriculture
et agroalimentaire du Québec

Comité production porcine

Colloque sur la production porcine « *Comment faire autrement?* »

Le mardi 7 novembre 2006, Hôtel Universel Best Western, Drummondville

Le recours à l'endettement : outil structurant ou épée de Damoclès?

Luc PELLETIER, M.Sc., agronome
Conseiller en analyse économique et financière

La Financière agricole du Québec
Saint-Romuald

Note : Cette conférence a été présentée lors de l'événement
et a été publiée dans le cahier des conférences.

Pour commander le cahier des conférences, consultez
[le catalogue des publications du CRAAQ](#)

Vous retrouverez ce
document sur le site
Agrireseau.qc.ca



Le recours à l'endettement : outil structurant ou épée de Damoclès?

Qui, dans sa vie, n'a jamais eu recours à l'endettement? Prêt étudiant, prêt auto, prêt hypothécaire ou tout simplement utilisation de la carte de crédit? Tout le monde connaît bien les avantages du crédit : il permet de se procurer tout de suite un « bien » que l'on ne paiera que plus tard, sur une période plus ou moins longue. Ceux qui ont expérimenté le crédit en ont aussi connu le côté moins rose, celui de la réduction du pouvoir d'achat résultant des remboursements à faire.

Lorsque nous achetons des biens à crédit, aussi longtemps que notre revenu nous permet de faire les remboursements, il n'y a pas trop de problèmes. Mais le crédit peut permettre d'acquérir des biens que nous n'avons pas les moyens de payer. Il peut arriver un moment où notre revenu n'est pas suffisant pour couvrir les remboursements. C'est là que les problèmes commencent.

Nous ferons un parallèle avec le recours à l'endettement en production porcine un peu plus loin dans le texte. Mais tout d'abord, nous dresserons un survol de l'évolution du contexte porcin. Par la suite, les résultats d'analyses réalisées à partir des données financières des entreprises porcines recueillies par La Financière agricole du Québec seront présentés. Les caractéristiques de quatre regroupements d'entreprises sont comparées. Nous avons discriminé les entreprises en fonction, premièrement, de leur capacité de remboursement et, deuxièmement, de leur rentabilité financière. Finalement, quelques pistes de solutions pour des entreprises en difficulté seront exposées.

CONTEXTE DE LA PRODUCTION

Un prix stable...

Depuis les années 1980, bien que le prix du porc ait connu d'importantes fluctuations, sa croissance a été pratiquement nulle. Sa moyenne historique se situe aux environs de 155 dollars par 100 kilogrammes. Comme cette relative stabilité ne s'applique pas à tous les intrants nécessaires à la production d'un porc, la marge par porc a tendance à diminuer. Dans ce contexte, le maintien du pouvoir d'achat des producteurs passe par des gains de productivité et l'expansion des entreprises. Et c'est ce que l'on observe.

Les producteurs de porcs du Québec ont accès à l'assurance stabilisation des revenus agricoles. Ce programme vise à soutenir les producteurs en période de bas prix en leur assurant un revenu basé sur les coûts de production. Ainsi, il atténue les effets négatifs des fluctuations de prix.

Trois porcelets de plus par truie

La compétitivité du secteur porcin québécois repose sur la productivité des exploitations et leur capacité à demeurer parmi les meilleures au monde. Un exemple de cette productivité est l'évolution du nombre de porcelets sevrés par truie, qui est passé de 20,1 en 1995 à plus de 23 en 2003, soit un gain de trois porceletsⁱ. Notons que s'y ajoutent des gains sur la vitesse de croissance et le rendement des carcasses.

Des entreprises moins nombreuses mais plus grandes

Bien que l'on assiste à une croissance du nombre de truies et de la production de porcs jusqu'au début des années 2000, le nombre d'entreprises porcines est en diminution constante depuis 1990. Celui des entreprises de type naisseur a diminué de manière importante. En 2005, elles ne représentaient que 35 % de leur effectif du début des années 1990. Le nombre d'entreprises de types finisseur et naisseur-finisseur présente une décroissance plus faible.

La taille moyenne des entreprises porcines a pratiquement doublé depuis douze ans, partant de 151 truies en 1993 pour atteindre 320 en 2005, tandis que le nombre moyen de porcs produits par entreprise est passé de 3 000 en 1993 à plus de 5 500 en 2005ⁱⁱ.

Progression de la valeur des entreprises et aussi, de leur dette!

Cette croissance de la taille des entreprises porcines s'est répercutée par une forte augmentation de la valeur de leur actif, soit près de 100 % depuis 1995. Comme l'accroissement des revenus totaux n'a été que de 77 %, cela n'a pas été suffisant pour autofinancer la croissance de l'actif, et c'est donc le financement par la dette qui a comblé la différence. Conséquemment, entre 1995 et 2004, l'endettement des entreprises porcines a connu une hausse de 244 %.

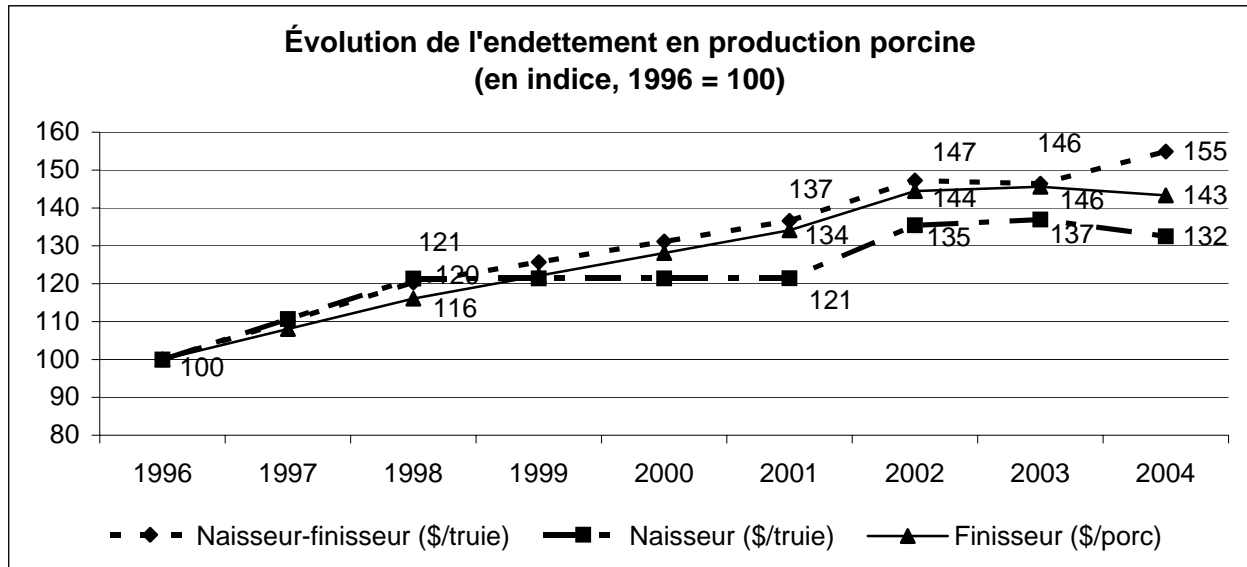
	1995	2004	Variation
Actif total	792 000	1 564 000	97 %
Passif total	201 000	691 000	244 %
Revenus totaux	388 000	685 000	77 %
Dépenses totales	300 000	618 000	106 %
Revenus agricoles nets comptants	88 000	67 000	- 24 %
Intérêts	16 000	31 000	94 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les fermes*, 2005.

Hausse de l'endettement

La hausse importante du niveau d'endettement par truie ou par porc produit pour les entreprises de type finisseur est un autre indicateur de la propension des entreprises porcines à l'endettement. En effet, selon les données de La Financière agricole, entre 1996 et 2004 l'endettement par truie a crû respectivement de 55 et 33 % pour les entreprises de

types naisseur-finisser et naisseur, tandis que l'endettement par porc produit a crû de 43 % pour les entreprises de type finisseur.

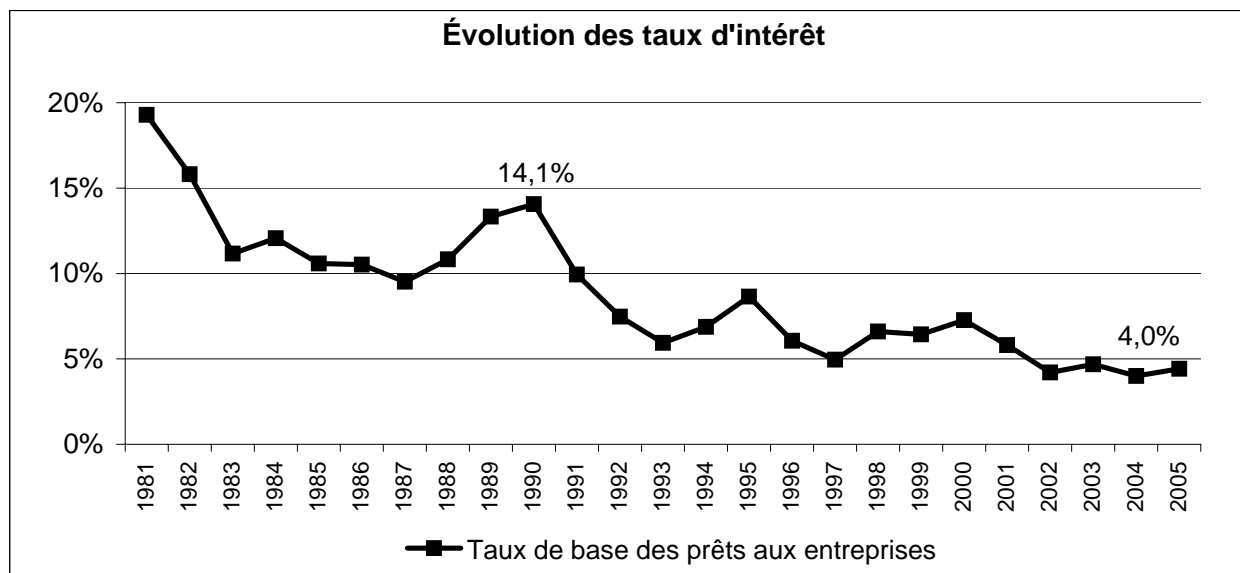


Source : Direction de la recherche et de la planification, La Financière agricole du Québec.

Des taux d'intérêt peu élevés

La comparaison des taux d'intérêt sur une base historique montre que, depuis le début des années 1990, la tendance a surtout été à la baisse, et toujours sous la barre des 10 %. Au cours des années 1980, les taux d'intérêt variaient entre 9 et 20 %.

Cette tendance à la baisse des taux d'intérêt a favorisé une utilisation accrue du crédit par les producteurs agricoles. Cependant, avec les niveaux actuels d'endettement des fermes porcines, imaginons les impacts d'un taux d'intérêt de base seulement à 10 %.



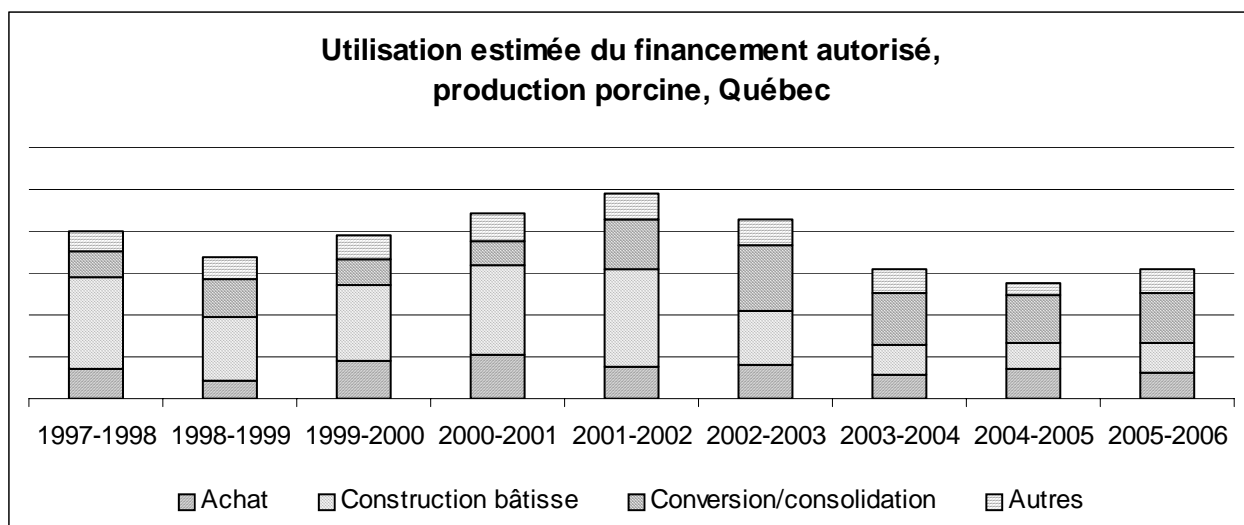
Source : Banque du Canada.

Utilisation du financement

L'analyse de la répartition de l'utilisation du financement autorisé en production porcine par La Financière agricole permet de dresser quelques constats. En 1998-1999, on assiste à un premier ralentissement du recours aux emprunts, ralentissement qui coïncide avec une période de chute des prix du porc. L'année 2001-2002 fut une année exceptionnelle sur le plan des investissements, correspondant à une période de prix avantageux.

De 2002-2003 à 2004-2005, il y a eu une baisse importante de l'activité de prêt, le développement de la production porcine étant contraint par un moratoire. De plus, on observe, durant cette période, un accroissement de la proportion des prêts à des fins de consolidation et de conversion. Ceux destinés à la construction de bâtiments, incluant les rénovations, se font alors de moins en moins importants.

L'année 2005-2006 semble vouloir annoncer une certaine reprise de l'activité en construction. Attendons toutefois de voir si cette tendance se concrétisera en 2006-2007.



Source : Direction de la recherche et de la planification, La Financière agricole du Québec.

ANALYSE FINANCIÈRE À PARTIR DE NOTRE CLIENTÈLE

Afin de dresser quelques constats concernant les effets de l'endettement pour les fermes porcines, des comparaisons ont été réalisées entre différents groupes d'entreprises sélectionnées parmi la clientèle de La Financière agricole. Les données financières de 2004 ont été utilisées aux fins des analyses.

Précisons tout d'abord que ces analyses reposent sur des groupes d'entreprises sélectionnées en fonction de divers critères, qu'elles ne constituent pas un portrait provincial de la production et que l'information financière recueillie n'est validée que sommairement. Il faut être conscient, à la lecture des constats qui suivent, que les données ne proviennent pas d'une enquête structurée avec une méthodologie uniforme de collecte de données.

Bien que nos analyses aient été réalisées pour les trois types de mode de production, ne sont présentés que les résultats relatifs aux naisseurs-finisseries. Les analyses réalisées pour les deux autres types de production amènent aux mêmes conclusions. Plus de 100 entreprises constituent chacun des groupes.

Comparaison sur la base du ratio dettes à long terme/rentées brutes

Une première comparaison des entreprises faisant partie du premier quart supérieur (groupe « A ») avec celles du dernier quart inférieur (groupe « Z ») triées en fonction du ratio dettes à long terme/rentées brutes a été réalisée. Ce ratio est particulièrement intéressant parce qu'il permet de discriminer les entreprises en fonction de leur potentiel à rembourser leurs emprunts.

Les deux groupes d'entreprises possèdent en moyenne des structures de production relativement comparables, soit 200 truies pour le groupe de tête, par rapport à 180 pour les entreprises moins performantes du groupe « Z ». Premièrement, l'écart entre le taux de charges du groupe « A », 74 %, par rapport à celui du groupe « Z », 88 %, suggère un contrôle des coûts efficaces pour les entreprises du premier groupe. Cet écart expliquerait en partie la différence de plus de 100 000 \$ entre le bénéfice net moyen de 73 000 \$ du premier groupe par rapport à la perte nette moyenne de – 41 000 \$ du dernier groupe.

Les entreprises du groupe supérieur affichent un endettement de 1 730 \$ par truie et ont un niveau d'autonomie financière de 48 %. Celles du groupe inférieur affichent, quant à elles, un niveau d'endettement beaucoup plus élevé, avec 3 030 \$/truie, et leur niveau d'autonomie financière n'est que de 12 %.

Comparaison d'entreprises de type naisseur-finiisseur en fonction du ratio dettes à long terme/rentées brutes, 2004

	Premier quart supérieur Groupe « A »	Dernier quart inférieur Groupe « Z »
Nombre moyen de truies	~ 200	~ 180
Bénéfice net	73 000 \$	- 41 000 \$
Taux de charges	74 %	88 %
Dettes à long terme par truie	1730 \$/truie	3030 \$/truie
Autonomie financière	48 %	12 %
Service de la dette	9 %	14 %
Rendement de l'actif	8,5 %	- 1,0 %

Source : Direction de la recherche et de la planification, La Financière agricole du Québec.

Comparaison en fonction du bénéfice net

Une deuxième comparaison a été réalisée en ne conservant que l'aspect d'efficacité économique de l'entreprise. Pour ce faire, les entreprises ont été réparties, cette fois, en fonction de leur bénéfice net.

La différence quant au bénéfice net de 142 000 \$ est plus importante; le groupe du premier quart supérieur, groupe « B », réalise un bénéfice moyen de 97 000 \$. La taille moyenne de ce groupe est supérieure, avec 280 truies. Les taux de charges sont comparables à ceux observés dans la première analyse. Les groupes supérieurs « A » et « B » sont constitués des mêmes entreprises dans une proportion de 60 %.

Les entreprises du groupe de tête sélectionnées par rapport au bénéfice net, groupe « B », ont un endettement plus élevé que celles du groupe « A ». En effet, leur endettement par truie est de 2 570 \$, par rapport à 1 730 \$. Leur niveau d'autonomie financière est inférieur, avec 34 %, mais il est toujours à un niveau acceptable. Le service de la dette est de 10 %, par rapport à 9 % pour le groupe « A ».

Le groupe d'entreprises du dernier quart inférieur sélectionnées en fonction du bénéfice net, groupe « Y », est constitué des mêmes entreprises que le premier groupe « Z » dans une proportion de 85 %.

Les caractéristiques du groupe « Y » sont similaires à celles du groupe « Z ». Mentionnons que la perte nette moyenne est supérieure de 4 000 \$. Le taux de charges et le niveau d'endettement sont demeurés pratiquement les mêmes.

Comparaison en fonction du bénéfice net

	Premier quart supérieur Groupe « B »	Dernier quart inférieur Groupe « Y »
Nombre moyen de truies	~ 280	~ 200
Bénéfice net	97 000 \$	- 45 000 \$
Taux de charges	75 %	87 %
Dettes à long terme par truie	2 570 \$/truie	2 990 \$/truie
Autonomie financière	34 %	15 %
Service de la dette	10 %	13 %
Rendement de l'actif	8,4 %	- 1,0 %

Source : Direction de la recherche et de la planification, La Financière agricole du Québec.

Une question de revenu

Une des principales constatations de la comparaison des groupes d'entreprises est l'écart important des produits par truie entre les groupes du quart supérieur et ceux du quart inférieur, tandis que les charges d'exploitations exprimées en dollars par truie ne sont pas très différentes d'un groupe à l'autre.

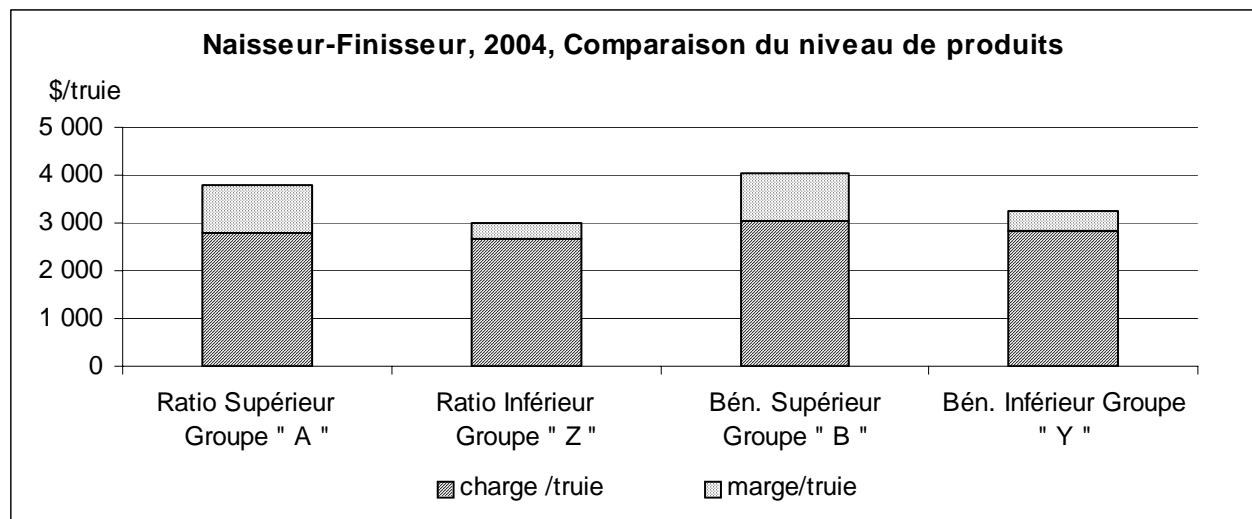
Les entreprises des groupes de tête, soit les groupes « A » et « B », disposent d'une capacité à générer un revenu par truie plus importante. On observe un écart similaire de près de 800 \$/truie entre les groupes « A » et « Z » ainsi qu'entre les groupes « B » et « Y ». Ces écarts de revenu supplémentaire représentent une différence importante quant au nombre de porcs vendus par truie pour une entreprise de type naisseur-finisser. L'efficacité technique des entreprises serait donc une explication importante de cette capacité à générer des revenus. La productivité des truies, la mortalité des porcelets et des porcs, le poids à la vente et l'indice de classement sont autant de facteurs qui influencent le revenu par truie des entreprises.

Les entreprises du groupe « B », sélectionnées en fonction de leur meilleur bénéfice net, affichent le plus haut niveau de produits par truie ainsi que les charges d'exploitation par truie les plus élevées. La marge par truie est toutefois plus élevée que celle du groupe « A ». Le recours à l'endettement, un actif total par truie plus élevé et des charges plus élevées se justifient par l'atteinte du niveau de produits par truie le plus élevé.

Les deux groupes de tête, par leur rentabilité et leur capacité d'emprunt non utilisée, bénéficient d'une marge de manœuvre leur permettant de faire face aux imprévus.

D'un autre côté, les entreprises moins performantes des groupes « Y » et « Z » ne génèrent pas suffisamment de produits pour dégager une marge permettant de couvrir le service de la dette et les prélèvements. Un manque d'efficacité technique pourrait expliquer les taux de charges élevés et les pertes nettes.

Bien que des événements ponctuels, telle une crise sanitaire, puissent provoquer des baisses de revenus pour une entreprise, la majorité de celles qui se situent dans les groupes inférieurs réalise régulièrement des pertes, d'où un niveau d'autonomie financière de plus en plus faible pour ces entreprises.



Source : Direction de la recherche et de la planification, La Financière agricole du Québec.

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ : AVENUES POSSIBLES

Il n'y a pas de solution miracle ni de recette infaillible pour résoudre les problèmes financiers des entreprises agricoles. Chaque entreprise est unique et commande sa solution particulière. Il existe toutefois des pistes de solutions qui doivent être explorées lors de l'analyse des difficultés d'une entreprise.

Les premiers signes de difficultés financières se manifestent généralement par un déséquilibre de la trésorerie. Lorsque des problèmes de liquidité surviennent, il est important de réagir promptement.

Il se peut que le problème soit uniquement relié à une mauvaise gestion du crédit à court terme. Un budget et une planification de la trésorerie permettront alors de rassurer les créanciers et de financer les sorties d'argent de la bonne façon.

Il est aussi possible que ce manque de liquidité soit le symptôme d'un problème de rentabilité plus grave. Une analyse du problème fournira une information stratégique sur l'ampleur du problème et ses effets sur la pérennité de l'entreprise.

- L'efficacité de l'entreprise est-elle en cause?
- Les charges d'exploitation sont-elles toujours bien contrôlées?
- Quels sont les derniers investissements réalisés?
- Comment ont-ils été financés?
- Est-ce que l'ampleur des opérations est en adéquation avec les ressources de l'entreprise? Etc.

Les solutions résideront généralement dans une modification des façons de faire pour accroître l'efficacité et la rentabilité, la vente d'éléments de l'actif pour réduire l'endettement et, finalement, une consolidation des prêts pourrait compléter la démarche.

Dans les cas où l'ampleur des opérations de l'entreprise ne correspondrait pas aux ressources disponibles, des avenues différentes devraient être envisagées. Mentionnons quelques exemples : ajouter une nouvelle activité, prendre de l'expansion, envisager un emploi à l'extérieur de la ferme ou le départ pour la retraite d'un actionnaire.

Peu importe la solution choisie, la qualité du suivi technique et financier de l'entreprise ainsi que la planification budgétaire par les dirigeants seront cruciales pour améliorer les performances.

CONCLUSION

Rappel

En conclusion de cette présentation, rappelons que le secteur porcin évolue dans un contexte mondial très compétitif. Même si elles ont accès à des programmes de soutien du revenu, les entreprises québécoises doivent se démarquer constamment par une amélioration de leur productivité. Au cours des deux dernières décennies, elles ont effectivement amélioré leur performance technique. La taille moyenne des fermes a aussi augmenté sensiblement. Les entreprises ont eu recours à l'endettement comme levier financier pour leur permettre cette continuelle adaptation de la production.

L'analyse des données financières par regroupement d'entreprises clientes de La Financière agricole a permis tout d'abord de mettre en évidence des écarts importants quant aux résultats financiers obtenus. Un premier groupe d'entreprises, sélectionnées parmi les meilleures pour leur ratio dettes à long terme/rentées brutes, a un endettement modéré, dégage des bénéfices nets intéressants et dispose d'un niveau d'autonomie financière relativement élevé.

Les meilleures entreprises sélectionnées par rapport au bénéfice net ont davantage recours à l'endettement. Les entreprises de ce groupe dégagent les meilleurs revenus par truie ainsi que, mentionnons-le, les charges par truie les plus élevées. Pour ce groupe d'entreprises, en fonction des performances obtenues, l'utilisation du levier financier pour obtenir un meilleur bénéfice s'avère un avantage.

En contrepartie, les deux groupes du dernier quart inférieur comprennent des entreprises ayant un endettement par unité de production élevé et affichant des pertes nettes relativement importantes. Plusieurs semblent voir leur marge de manœuvre diminuer, ce qui limite, à terme, leur capacité à reprendre la bonne voie.

Donc

Le recours à l'endettement fait partie des facteurs de production dont peuvent disposer les producteurs et peut s'avérer essentiel au développement de l'entreprise. Ce capital doit être utilisé pour des investissements productifs qui permettront la pérennité de l'entreprise, et ce, en augmentant sa rentabilité. L'entreprise qui utilise l'endettement doit cependant s'acquitter des charges relatives à ces emprunts, charges qui augmentent les coûts de production de l'entreprise.

La capacité de remboursement d'une entreprise a une limite, et il est important que le producteur en soit conscient. Une planification judicieuse des investissements à venir lui permettra de gérer ses besoins d'emprunt en fonction de la capacité de l'entreprise à rembourser, tout en conservant une marge de manœuvre pour les imprévus.

Une entreprise peut toutefois se retrouver dans une situation où son endettement dépasse sa capacité à rembourser, pour diverses raisons : baisse de revenu, investissements

importants, départ d'un actionnaire ou autres. À partir d'un problème conjoncturel, l'entreprise risque alors de s'engager, si rien n'est fait, dans un processus qui pourrait la conduire vers la liquidation.

Dès les premiers signes de difficulté, tel un manque de liquidité, il est important de faire le point sur la situation. Plus les délais de réaction sont longs, plus les actions permettant un redressement pourraient être importantes.

Le suivi des performances techniques et financières des entreprises, sur une base régulière et avec les outils appropriés, est essentiel. De plus, le recours à des conseillers de confiance dans l'analyse des résultats techniques et financiers peut faire la différence entre une ferme du groupe de tête et une ferme du groupe obtenant les moins bonnes performances. Le réseau de conseillers de La Financière agricole est justement là pour accompagner les producteurs dans le suivi de leur situation financière.

DÉFINITION SIMPLIFIÉE DES VARIABLES UTILISÉES

Produits : Revenus reliés à l'entreprise (valeurs des biens et services produits).

Charges d'exploitation : Frais liés à la production des biens et services.

Intérêt à long terme : Charge financière sur des prêts de plus d'un an.

Prélèvements : Prélèvements + remboursement de billets des propriétaires + impôts exigibles.

Marge d'exploitation : Produits moins charges d'exploitation.

Rentrées brutes : Produits moins

- charges d'exploitation
- intérêts à long terme
- prélèvements

Bénéfice net : Produits moins

- charges d'exploitation
- intérêts à long terme
- amortissement
- prélèvements

Ratio dettes à long terme/reentrées brutes : Se calcule en divisant le montant des dettes à long terme, incluant le versement de l'année, par le montant des rentrées brutes. Il représente en quelque sorte le nombre d'années sur lequel l'entreprise serait théoriquement en mesure de rembourser sa dette à long terme.

Autonomie financière : Le ratio d'autonomie financière est le ratio de l'avoir des propriétaires, actif total – passif total/actif total.

Service de la dette : Ce ratio représente le coût des emprunts par dollar de produits, intérêt à long terme + remboursement en capital/produits.

Rendement de l'actif : Bénéfice net + intérêt à long terme/actif total.

ⁱ Centre de développement du porc du Québec inc., *Gestion et exploitation des données*, 2005.

ⁱⁱ Direction de la recherche et du développement, La Financière agricole du Québec.